



Le mercredi 22 mai 2019, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du le 15 mai 2019 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Maire, a délibéré.

Présents (32) : M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Philippe SIMONET, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Georges RAMBERT, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-François MEMIN, Mme Brigitte FLAMENT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Patrick BERNARD, M. Denis MERIGOT, M. Eric CHALMAIN, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Christophe BAILLIET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Séverine PILORGET, Mme Nahima KHORCHID, Mme Chantal GERBAUD, M. Arnaud CLEMENT, Mme Chantal DELANNE, M. Aymeric COMPAIN, Mme Sylviane DUVAL.

La délibération affichée

le : 23 MAI 2019

et transmise à la Préfecture

le : 24 MAI 2019

est exécutoire

le : 24 MAI 2019

Excusé(s) (8) : Mme Frédérique SIMON-BERNARDET ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Gil AVEROUS, Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON ayant donné procuration à Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, M. Habib YAHYAOUI ayant donné procuration à Mme Joëlle MAYAUD, Mme Sophie MONESTIER ayant donné procuration à M. Arnaud CLEMENT, M. Eric BELLET ayant donné procuration à Mme Chantal DELANNE, M. Hervé FOREST ayant donné procuration à Mme Sylviane DUVAL.

Absent(s) (3) : Monsieur Lionel BOYER, M. Mark BOTTEMINE, Mme Paola TISSEUR.

40 : Vœu en faveur de l'appel des Coquelicots, la ville de Châteauroux pour l'interdiction des pesticides de synthèse : présenté par Aymeric Compain conseiller municipal insoumis

L'appel:

« Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque

lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes. »

Cet appel des coquelicots a été lancé à la fin de l'été 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots », présidée par Fabrice Nicolino, journaliste à Charlie Hebdo. Plus de 600 000 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales, elle n'est pas suffisante et doit s'appliquer à l'ensemble des activités économiques.

A travers les marches pour le climat, les grèves lycéennes très suivies par notre jeunesse, les divers actions de type "Cleanwalk" et bien sûr les mobilisations autour du collectif "Nous voulons des coquelicots" à l'initiative locale de Vigilance OGM 36 et d'Indre Nature, les citoyens de notre commune et de notre département montrent une réelle préoccupation quant à notre avenir sur notre planète. Notre devoir de responsable politique, d'élu est de répondre à ces préoccupations, et cet appel montre à quel point le combat contre les pesticides est décisif.

Ainsi, le conseil municipal du 22 mai 2019 de la ville de Châteauroux réuni en séance :

- Soutient l'Appel des coquelicots, demandant l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse.
- Demande au Gouvernement et au Parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole, cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (34 abstentions)

A Châteauroux, le 23 mai 2019



Le Maire,

Gil Avérous